

MAIRIE SAINT LOUBÈS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SÉANCE DU 20 JUILLET 2022
 Délibération D2022-76**

Date de la convocation	13/07/2022	En exercice	29
Date d'affichage	13/07/2022	Présents	16

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LOUBÈS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Coupole, sous la présidence de Madame Emmanuelle FAVRE, Maire de la Commune.

PRÉSENTS	
FAVRE Emmanuelle	
BAGOLLE Céline	LEFRANÇOIS Patrick
BOVA Marie	MARROC Jean-Marc
CHALARD Cédric	PLATRIEZ Alice
DIALLO Marie	RAGOT Sophie
FERNANDES Martine	SEVAL Pierre
GIACOMINI Pierre	SPAGNOL François
HERPIN Thierry	VOLF François
JONIAUX Christophe	

Absent(e)s	Pouvoir donné à
BELMONTE Brigitte	SPAGNOL François
BERTÉ Nicolas	SEVAL Pierre
DURAND Pierre	SPAGNOL François
GRASSHOFF Claudia	-
GUICHARD Sandrine	PLATRIEZ Alice
KOLEBKA Yann	PLATRIEZ Alice
KOUTCHOUK Harrag	VOLF François
MARAVAL David	LEFRANÇOIS Patrick
PASQUET Isabelle	BAGOLLE Céline
ROCHAUD Anne-Laure	DIALLO Marie
RONCO Isabelle	VOLF François
ROUX Sébastien	BAGOLLE Céline
VALLÉE Sandra	-

Secrétaire de séance	VOLF François
Auxiliaires	
	FURLAN Florent, Directeur général adjoint

2022-76	Délibération portant sur les tarifs des services municipaux pour l'année scolaire 2022-2023
----------------	--

Le conseil municipal vote chaque année la tarification de ses services municipaux. Plus qu'un tarif, le prix proposé aux usagers représente la qualité de ce service et témoigne des tous les efforts faits en terme de coût de gestion pour contenir les charges.

La commune réfléchit à la réforme de sa politique tarifaire dans tous ses services, à sa lisibilité à la fois pour les contribuables et pour les usagers, donc pour tous les Loubésiens.nes.

Un premier travail analytique a été mené, qui devra être poursuivi dans les prochains mois pour étudier et proposer une nouvelle politique tarifaire dans l'ensemble des services municipaux en association avec les responsables des services concernés et la commission des finances.

La commune optimise désormais la facturation des services par une facturation unique. De surcroît, la facturation est mensualisée, ce qui permet l'harmonisation des émissions de factures et en améliore la gestion par les services.

S'agissant de la tarification pour l'année scolaire 2022-2023, la municipalité propose de revaloriser les tarifs à hauteur de 4 % afin de suivre l'évolution des prix, à l'exception des tarifs de la restauration municipale, pour lesquels la commune fait le choix de limiter l'augmentation à 2 %, malgré la hausse plus importante des coûts des matières premières constatée ces derniers mois.

Les tarifs s'établissent désormais comme suit.

ACTIVITÉS	TYPES TARIFS	TARIFS 2022 (€)
RESTAURATION SCOLAIRE		
RESTAURANT SCOLAIRE ENFANT	Unité	2,70
RESTAURANT SCOLAIRE PERSONNEL MUNICIPAL	Unité	5,15
RESTAURANT SCOLAIRE ADULTE	Unité	6,39
PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	Unité	7,11
ACTIVITÉS ARTISTIQUES		
ATELIER THEATRE	Mensuel	10,05
ARTS PLASTIQUE – ADO	Mensuel	10,05
ARTS PLASTIQUE – ADULTE COMMUNE	Mensuel	28,36
ARTS PLASTIQUE – ADULTE HORS COMMUNE	Mensuel	34,31

ÉCOLE DE DANSE		
ÉCOLE DE DANSE -1 COURS SEMAINE- 1ER ELEVE	Mensuel	21,43
ÉCOLE DE DANSE -1 COURS SEMAINE- 2EME ELEVE	Mensuel	13,20
ÉCOLE DE DANSE -1 COURS SEMAINE- 3EME ELEVE	Mensuel	6,65
ÉCOLE DE DANSE -2 COURS SEMAINE- 1ER ELEVE	Mensuel	28,89
ÉCOLE DE DANSE -2 COURS SEMAINE- 2EME ELEVE	Mensuel	20,17
ÉCOLE DE DANSE -2 COURS SEMAINE- 3EME ELEVE	Mensuel	6,65
ÉCOLE DE DANSE -3 COURS SEMAINE- 1ER ELEVE	Mensuel	35,89
ÉCOLE DE DANSE – 3 COURS SEMAINE- 2EME ELEVE	Mensuel	27,35
ÉCOLE DE DANSE – 3 COURS SEMAINE- 3EME ELEVE	Mensuel	6,65

ÉCOLE DE MUSIQUE		
ÉCOLE DE MUSIQUE – SAINT LOUBES 1ER ELEVE : INSTRUMENT AVEC OU SANS FORMATION MUSICALE / CHANT INDIVIDUEL	Mensuel	29,62
ÉCOLE DE MUSIQUE – SAINT LOUBES 1ER ELEVE : EVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE (SANS INSTRUMENT) / ENSEMBLE VOCAL	Mensuel	18,80
ÉCOLE DE MUSIQUE – SAINT LOUBES ELEVE SUPL. : INSTRUMENT AVEC OU SANS FORMATION MUSICALE / CHANT INDIVIDUEL	Mensuel	18,80
ÉCOLE DE MUSIQUE – SAINT LOUBES ELEVE SUPL. : EVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE (SANS INSTRUMENT) / ENSEMBLE VOCAL	Mensuel	13,80
ÉCOLE DE MUSIQUE – CDC 1ER ELEVE : INSTRUMENT AVEC OU SANS FORMATION MUSICALE / CHANT INDIVIDUEL	Mensuel	39,99
ÉCOLE DE MUSIQUE – CDC 1ER ELEVE : EVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE (SANS INSTRUMENT) / ENSEMBLE VOCAL	Mensuel	22,06
ÉCOLE DE MUSIQUE – CDC ELEVE SUPL. : INSTRUMENT AVEC OU SANS FORMATION MUSICALE / CHANT INDIVIDUEL	Mensuel	22,06
ÉCOLE DE MUSIQUE – CDC ELEVE SUPL. : EVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE (SANS INSTRUMENT) / ENSEMBLE VOCAL	Mensuel	18,35
ÉCOLE DE MUSIQUE – AUTRES COMMUNES 1ER ELEVE : INSTRUMENT AVEC OU SANS FORMATION MUSICALE / CHANT INDIVIDUEL	Mensuel	66,28
ÉCOLE DE MUSIQUE – AUTRES COMMUNES 1ER ELEVE : EVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE (SANS INSTRUMENT) / ENSEMBLE VOCAL	Mensuel	22,06
ÉCOLE DE MUSIQUE – AUTRES COMMUNES ELEVE SUPL. : INSTRUMENT AVEC OU SANS FORMATION MUSICALE / CHANT INDIVIDUEL	Mensuel	22,06
ÉCOLE DE MUSIQUE – AUTRES COMMUNES ELEVE SUPL. : EVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE (SANS INSTRUMENT) / ENSEMBLE VOCAL	Mensuel	18,35
ÉCOLE DE MUSIQUE INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE – COMMUNE	Mensuel	16,88
ÉCOLE DE MUSIQUE INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE – HORS COMMUNE	Mensuel	19,99

Formation musicale = solfège.

THÉ DANSANT		
THE DANSANT Commune	Unité	10,00
THE DANSANT Hors COMMUNE	Unité	12,00

PRÉVENTION JEUNESSE		
Accompagnement à la scolarité	Mensuel	0,00
Cotisations	Annuel	5,00
Sorties jeunes	Unité	3,00
Mini Séjour	Forfait	60,00

SERVICE ANIMATION		
ALSH Maternel et Primaire – sans repas	Coefficient	0,87 %
	Plafond	17,65
ALSH Maternel et Primaire 1/2 journée– sans repas	Plafond	8,83
École Multisports sans prise en charge sur le centre de loisirs	Plafond	4,50
Prix repas ALSH Maternel et Primaire	unité	2,91
Accueil périscolaire Maternel et Primaire – tarif 1/2 heure	Coefficient	0,14
	Plafond	1,07
Accompagnement à la scolarité	Mensuel	0,00

SERVICE ANIMATION : TARIFS SÉJOURS ET STAGES			
	QF de 0 à 1018	QF de 1019 à 2036	QF > à 2036
MINISEJOUR (3 jours / 2 nuits)	85,50	102,00	117,00
SEJOUR (4 jours / 3 nuits)	114,00	136,00	156,00
SEJOUR (5 jours / 4 nuits)	142,50	170,00	195,00
STAGE PONEY (3 jours)	54,00	63,00	72,00
STAGE PONEY (4 jours)	72,00	84,00	96,00
STAGE PONEY (5 jours)	90,00	105,00	120,00
STAGE PONEY (5 demi-journées)	45,00	52,50	60,00
VAC SPORTIVES (4 jours)	46,00	54,00	60,00
VAC SPORTIVES (5 jours)	57,50	67,50	75,00

Il est précisé que toute réservation est facturée sauf absence pour cas de force majeure dûment justifiée (certificat médical par exemple).

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de fixer la tarification des services pour l'année scolaire 2022-2023,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré,

POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	5 (Brigitte BELMONTE sur pouvoir ; Marie BOVA ; Pierre DURAND sur pouvoir ; Pierre GIACOMINI ; François SPAGNOL)

APPROUVE les tarifs municipaux tels que présentés pour l'année scolaire 2022-2023.

Fait à Saint-Loubès, le 26 juillet 2022

La Maire,
Emmanuelle FAVRE

Publié le :

Affiché le :

Voies et délais de recours : cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoirs devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication.